

# Rapport Cité de l'énergie

Renouvellement du label de la Ville de Delémont

## Table des matières

Version : Janvier 2020

Etabli le : 18.08.2020

- Chapitre 1** Etat des lieux : Extrait du Management Tool eea : Aperçu de l'état des lieux, mesures prioritaires ("favorites") des différents domaines
- Chapitre 2** Demande d'obtention du label Cité de l'énergie® Gold : contient motivation, toutes les signatures et engagements envers l'Association (sera publié)
- Chapitre 3** Rapport d'audit (est rédigé par l'auditeur/l'auditrice)

Ce rapport Cité de l'énergie a été élaboré par le/la conseiller/conseillère Cité de l'énergie et s'adresse à l'organe de certification.

Les informations contenues dans ce document peuvent être utilisées à des fins de communication par l'Association Cité de l'énergie ainsi que par le programme SuisseEnergie pour les communes.

Notes pour le traitement du document par les conseillers/conseillères :

- *Les textes en italique doivent être adaptés*
- Le document n'est pas pré-programmé, la saisie peut se faire librement
- Pour les Cités de l'énergie Gold, il faut également remplir le Request for Award et le soumettre à l'Association European Energy Award AISBL.
- La « checkliste pour le dépôt d'un dossier Cité de l'énergie » doit être entièrement remplie (peut être téléchargée sous « fichiers » dans l'EMT)

## Rapport Cité de l'énergie

### Chapitre 2 : Demande de certification Cité de l'énergie

*La Ville de Delémont*

Représentée par la représentante des autorités

Madame Murielle Macchi-Berdar

demande à

l'Association Cité de l'énergie

l'attribution du label Cité de l'énergie ®.

#### **Membre de l'exécutif responsable** (*selon base de données des adresses*)

Prénom Nom Murielle Macchi-Berdar  
Fonction Conseillère communale en charge du département de l'énergie et des eaux  
Adresse Hôtel de Ville, Place de la Liberté, 2800 Delémont  
Téléphone / Fax +41 (0) 32 421 92 19  
e-mail : [mairie@delemont.ch](mailto:mairie@delemont.ch)

#### **Personne de contact au sein de la commune** (1er contact commune / administration communale) (*selon base de données des adresses*)

Prénom Nom Elisa Theubet  
Fonction Déléguée à l'énergie  
Adresse Route de Bâle 1, Case postale 2261, 2800 Delémont 2  
Téléphone / Fax +41 (0) 32 421 92 00  
e-mail : [elisa.theubet@delemont.ch](mailto:elisa.theubet@delemont.ch)

#### **Conseiller Cité de l'énergie**

Prénom Nom Jérôme Attinger  
Fonction Conseiller Cité de l'énergie  
Adresse Crêt 108a, 2314 La Sagne  
Téléphone / Fax +41 (0) 32 933 88 40  
e-mail : [jerome.atinger@planair.ch](mailto:jerome.atinger@planair.ch)

#### **Autre conseiller/ère** (*coach, expert mobilité, deuxième conseiller s'il y en a un p.ex.*)

Prénom Nom Clarence Chollet  
Fonction Conseillère Cité de l'énergie assistante  
Adresse Crêt 108a, 2314 La Sagne  
Téléphone / Fax +41 (0) 32 933 88 40  
e-mail : [clarence.chollet@planair.ch](mailto:clarence.chollet@planair.ch)

## Evolution et développement de la Cité de l'énergie

Année	Statut	Potentiel	Effectif	En %
1999	Audit de certification	137 Pt	76 Pt	55 %
2002	1er ré-audit	138 Pt	88 Pt	63 %
2006	2ème ré-audit	468 Pt	365 Pt	78 %
2007	Audit de certification eea gold	464 Pt	358 Pt	77 %
2011	3ème ré-audit eea gold	464 Pt	358 Pt	77 %
2016	4ème ré-audit eea gold	487 Pt	372 Pt	77 %
2020	5ème ré-audit eea gold	492 Pt	394 Pt	80,1 %

### Slogan de la Cité de l'énergie

- *Slogan de la Cité de l'énergie (max. 27 signes)*
- *Attention aux majuscules et minuscules !*

Pas de slogan

### Obligations envers l'Association Cité de l'énergie

L'affiliation à l'Association Cité de l'énergie est une condition pour l'octroi du label Cité de l'énergie Gold.

L'autorité responsable prend connaissance des principes régissant la certification des villes, des communes et des régions avec le label Cité de l'énergie :

- Les statuts en vigueur de l'Association Cité de l'énergie ([www.energiestadt.ch](http://www.energiestadt.ch))
- Le règlement en vigueur de l'Association Cité de l'énergie ([www.energiestadt.ch](http://www.energiestadt.ch))
- L'entier des chapitres 1-3 du rapport Cité de l'énergie, selon la table des matières.

Avec cette demande, l'autorité responsable s'engage à :

- Réaliser dans les délais et dans le cadre du budget alloué les activités exposées dans le programme de politique énergétique pour les 4 prochaines années, et ainsi approfondir et développer continuellement ses efforts de politique énergétique.
- Mettre en place un groupe de travail, une commission ou un comité équivalent et à lui attribuer des tâches et responsabilités appropriées.
- Évaluer les progrès réalisés dans le cadre d'un échange régulier avec le/la conseiller/ère Cité de l'énergie.
- Prendre en compte les résultats des prises de position cantonales.

L'autorité responsable confirme par la signature de ce document qu'elle va mettre en œuvre, de façon exemplaire, les exigences cantonales et nationales en matière d'énergie et de climat.

Le label doit être redemandé tous les 4 ans, avec présentation de tous les documents selon la table des matières. Le ré-audit se déroule de manière identique à la certification et le renouvellement du label est confirmé par une décision de la Commission du label.

**Signatures des responsables**

*Représentant(e) de l'autorité responsable*

Lieu, date

---

Signature

---

**Conseiller/conseillère Cité de l'énergie**

Lieu, date

---

Signature

---